

Nos plantes médicinales [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 19

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nos plantes médicinales

(Suite.)

FAMILLE DES CONVULVULACÉES

LISERON DES HAIES (*Convolvulus sepium L.*). Grand Liseron, Manchette de la Vierge. Pat. Cornet dè sey, Tzemise ou bon Diu. — Tiges volubiles de gauche à droite, très longues; feuilles cordiformes sagittées à la base. Corolle très grande, monopétale, blanche, ouverte le jour, fermée la nuit. — Fl. juin-octobre.

Commun dans les haies.

C'est au mois de juillet et d'août qu'il convient de le récolter pour en conserver le suc ou la racine. Les feuilles et surtout les fleurs sont amères; la racine a une saveur un peu âcre.

Une dose de 6 à 12 gr. de feuilles contuses, infusées dans de l'eau, forme une bonne potion purgative. Ajouter un peu de miel ou du mucilage de Guimauve ou de graine de Lin. Séchées à l'ombre, pulvérisées et mêlées à du miel, les feuilles conservent très bien leurs propriétés astringentes. Le suc laiteux de la racine épaissi en consistance de sirop est un des purgatifs les plus efficaces; il opère comme le Jalap et convient particulièrement à la dose de 1 gr. et plus, assez souvent répétée, dans les hydropisies et les maladies constitutionnelles chroniques. Les enfants prennent sans répugnance une dose proportionnée à leur âge.

Le Petit Liseron (*Convolvulus arvensis L.*) ou Liseron des champs, à fleurs plus petites, d'un blanc carné, est doué de propriétés analogues à celles du Grand Liseron.

FAMILLE DES BORRACINÉES

BOURRACHE (*Borago officinalis L.*). Boratze, en patois. — Tige de 30 à 60 cm., épaisse, rameuse et hérissée de poils raides comme les feuilles qui sont ovales ou elliptiques. Fleurs bleues; corolle en roue. — Fl. juin-juillet.

Fréquemment cultivée et quelquefois subsponnée dans les champs, les décombres. Originnaire d'Orient.

Plante émolliente dont la décoction de 30 à 60 gr. par litre d'eau est utile dans les maladies inflammatoires. L'infusion des fleurs agit comme celles de Mauve et de Violette et se prépare de la même manière. Pour ces préparations, on cueille en été les fleurs et les tiges non encore fleuries que l'on fait sécher à l'ombre,

CONSOUDE (*Symphytum officinale L.*). Grande Consoude, Herbe à la coupure; pat. Rey qu'apond, Erb'à peton, Rey

ou tâ. Plante de 50 à 70 cm. vivace, hérissée de poils rudes, à tige rameuse, anguleuse, ailée. Feuilles amples, ovales-lancéolées ; corolle tubuleuse blanchâtre ou d'un blanc jaunâtre. — Fl. mai-juin.

Prés humides, bords des fossés ; assez commune.

Les racines sont épaisses, pleines d'un mucilage visqueux. Il est bon de les récolter en automne. On les coupe par tranches en longueur et on les fait sécher.

La tisane se prépare en faisant bouillir dans un litre d'eau 60 gr. de racine écorcée. La racine fraîche, écrasée et appliquée sur les tumeurs enflammées, calme la douleur. Un cataplasme bien chaud fait avec cette racine bouillie procure un soulagement notable dans les accès de goutte.

Ces diverses préparations doivent se faire dans des vases en terre.

Son nom de Consoude vient de ce qu'on lui attribuait autrefois la propriété de *consolider*, de réunir les organes, de souder les plaies et même de guérir les fractures.

D'autres plantes de cette famille ont joui et jouissent encore d'une certaine réputation dans la médecine populaire. Telles sont la Cynoglosse (*Cynoglossum officinale L.*), Langue de chien, à feuilles allongées, velues, soyeuses, à fleurs d'un rouge noirâtre ; toute la plante est un peu narcotique ; les feuilles peuvent être employées en cataplasmes émollients ; les Pulmonaires que l'on croyait autrefois efficaces contre les maladies du poumon, la phtisie. Les gentils Myosotis appartiennent aussi à la famille des Borraginées.

FAMILLE DES SOLANACÉES

DOUCE-AMÈRE (*Solanum Dulcamara L.*). — Morelle Douce-amère. Arbuste sous-ligneux, à tiges de 90-180 cm., sarmenteuses, rampantes, ou s'appuyant sur les plantes voisines. Feuilles cordiformes, entières ; fleurs violettes semblables à celles de la pomme de terre qui appartient au même genre (*S. Tuberosum*). Baies rouges. — Fl. juin-août.

Haies, buissons ombragés, humides. Assez répandue.

La Douce-amère est stimulante, sudorifique, dépurative et faiblement narcotique. Elle agit d'ordinaire directement sur le tube digestif et secondairement sur le système nerveux. A haute dose, elle cause des vomissements et des évacuations abondantes, provoque la sueur, augmente la sécrétion de l'urine ; puis viennent des crampes, des étourdissements, des vertiges.

Les tiges d'un an ou deux sont la partie usitée. On les récolte avant l'apparition des feuilles ou à la fin de l'été :

au bout d'une année elles commencent à perdre une partie de leurs propriétés.

On combat avec la Douce-amère les catarrhes invétérés, la coqueluche, les ulcères indolents, les douleurs dans les os ou leur enveloppe et, principalement, les dartres et autres maladies rebelles de la peau. Ne pas craindre de donner des doses suffisantes jusqu'à produire même quelques légers accidents; maux de tête, étourdissements et de continuer la médication pendant un temps assez long.

La meilleure préparation est la décoction des rameaux coupés et fendus, dans la proportion de 15 à 20 gr. augmentée graduellement jusqu'à 60 et 90 gr. par litre d'eau à prendre en 24 heures.

Les feuilles sont émoullientes et peuvent être employées en cataplasmes sur les tumeurs simples et les contusions.

MORELLE NOIRE (*Solanum nigrum*). Morette, Crève-chien, Herbe aux magiciens, Raisins-de-Loup. — Tige herbacée, anguleuse, haute de 50 cm. Fleurs blanches, petites, disposées en corymbes renversés. Baie noire, ou rouge dans la var. *miniatum Bernh.* — Fl. juillet-septembre. — Lieux cultivés, décombres, pied des murs, rues des villages. Commune à la plaine inférieure. Très rare dans la Gruyère.

Les baies sont légèrement narcotiques, mais il faudrait en manger une grande quantité pour en éprouver des accidents sérieux. Cependant, elles pourraient être dangereuses pour de jeunes enfants.

On emploie la décoction très chargée en lotions sur les parties enflammées, douloureuses. Le cataplasme préparé avec ses feuilles calme la douleur des ulcères irrités, des hémorroïdes, des brûlures. C'est un sédatif peu énergique, il est vrai, mais qui suffit dans une foule de cas peu graves.

COQUERET (*Physalis Alkekengi L.*). Coquerelle. — Tige de 30 à 45 cm. et plus. Feuilles entières. Fleurs solitaires, blanchâtres, verdâtres à la gorge. Baie globuleuse d'un rouge vif, de la grosseur d'une cerise, cachée par le calice très grand, vésiculeux, d'un rouge-orangé à la fin. — Fl. juin-juillet.

Lieux ombragés, bords des haies, buissons, vignes. Très rare dans notre canton. Bataille, Villars-sous-Mont, Neirivue, Montbovon, Cormanon, etc.

Les baies fraîches, mûres en automne, quand le calice est devenu rouge, sont diurétiques; sèches, en infusion prolongée, elles ont la même propriété. Les feuilles peuvent servir, comme du reste celles de la Pomme de terre, à préparer des cataplasmes émoullients. Les feuilles, les tiges et les baies pourraient être utilisées comme fébrifuges si l'on ne pouvait se procurer rien de mieux.

BELLADONE (*Atropa Belladonna L.*). — Suffisamment décrite et connue pour nous dispenser de revenir sur les caractères

qui la distinguent. Il faudrait un livre pour relater toutes les propriétés de la plante, les travaux auxquels elles ont donné lieu, les expériences des médecins au sujet de cet agent précieux et redoutable en même temps, et surtout la lugubre série des empoisonnements qu'elle a causés. Toute la plante est douée d'une odeur vireuse et d'une saveur un peu âcre et nauséabonde. C'est un poison narcotico-âcre qui cause d'abord une excitation générale, des nausées, puis une véritable folie simulant l'ivresse, un délire furieux, des spasmes et la mort. Détail curieux : les lapins, les moutons, les porcs, la recherchent et la mangent impunément !

La Belladone semble être le remède par excellence des névralgies. Lorsque l'affection est superficielle, il suffit d'appliquer sur le siège de la douleur un cataplasme de feuilles fraîches, contuses ou mieux de racines écrasées ; dans les autres cas, on donne par jour, à la dose de 30 à 60 gr., avec précaution et progressivement, l'infusion préparée avec 2 ou 3 gr. de feuilles par litre d'eau. C'est un remède excellent pour calmer la douleur, émousser la sensibilité, prévenir ou arrêter les convulsions, les spasmes qui accompagnent les crises nerveuses ou le tétanos. Il compte de nombreux succès dans les coliques sèches, les vomissements nerveux, la toux, les palpitations, l'asthme, l'angine de poitrine, les contractions spasmodiques, les hernies étranglées, l'incontinence d'urine. Entre les mains des oculistes, il rend de grands services pour dilater la pupille et contribue par ses vertus sédatives à la guérison des ophthalmies.

Dans la coqueluche, la Belladone est le remède sur lequel on peut le plus compter. Aussitôt que la période catarrhale et inflammatoire est dissipée, on administre de quatre en quatre heures de 2 à 5 gr. de poudre de racine, augmentant suivant l'âge et les circonstances, jusqu'à 25 cg. Enfin, il semble prouvé que l'usage de petites doses de Belladone, 2 ou 3 gouttes de la teinture pour des enfants de 2 à 4 ans, préserve de la scarlatine.

Il arrive pour ce médicament comme pour beaucoup d'autres, que l'on n'en retire pas tout le bien possible, ou même que l'on échoue dans son emploi, faute d'en continuer assez longtemps l'usage ou d'arriver à des doses assez fortes. Lorsque les symptômes à combattre sont graves, il est nécessaire d'augmenter ou de rapprocher suffisamment les doses pour produire l'effet désiré.

A la même famille des Solanées, appartiennent la Jusquiame (*Hyosiamus niger* L.), jouissant de propriétés semblables, mais très rares dans nos contrées, la Stramoine (*Datura Stramonium* L.), originaires d'Amérique suivant les uns, de l'Inde suivant les autres, poison narcotique dangereux, et surtout le Tabac, que chacun apprécie à sa dévotion.

(A suivre.)
